

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE

### DÉCISION

#### **08-2025 Travaux en plus-value de réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage à Nyons**

Le Président de la Communauté de communes des BaronnieS en Drôme Provençale (CCBDP)

**Vu** l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de la commande publique publié au Journal officiel de la République française le 5 décembre 2018 et en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019 accompagné de ses annexes ;

**Vu** les dispositions des articles R.2161-1 à R.2161-5 du code de la commande publique ;

**Vu** la délibération n° 71-2020 en date du 28 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil communautaire vers le Président de la CCBDP ;

**Vu** la délibération du Conseil communautaire n° 15-2021 en date du 30 mars 2021 approuvant le règlement intérieur de la commande publique, actualisé par délibération n° 167-2022 du 25 octobre 2022 ;

**Considérant** qu'il est impératif d'installer un portail coulissant électrique et un grillage rigide combinant la sécurité, la praticité et la durabilité sur l'aire d'accueil des gens du voyage à Nyons ;

**Considérant** la proposition de l'Entreprise SAS RODARI Charles & Fils, sise 185 rue du Docteur André DION, Z.A. Les Laurons 26110 Nyons qui répond techniquement et financièrement à la demande ;

### DÉCIDE

#### **ARTICLE 1**

De signer le devis de l'Entreprise SAS RODARI Charles & Fils, 185 rue du Docteur André DION, Z.A. Les Laurons 26110 Nyons.

#### **ARTICLE 2**

Le coût total de la prestation s'élève à 6 200,00 € HT soit 7 440,00 TTC.

#### **ARTICLE 3**

Les crédits sont inscrits au budget 2024 à la ligne 2145.

#### **ARTICLE 5**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le préfet de la Drôme.

Fait à Nyons, le 10 février 2025

**Le Président,**  
Thierry DAYRE



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Thierry Dayre", written over the official stamp.

Transmission en préfecture le : 19/02/2025

Mise en ligne le : 19/02/2025